

Communiqué du 28/06/2016

## LA FNEC FP FO REVENDIQUE LE REEMPLOI ET LA TITULARISATION DE TOUS LES PERSONNELS PRECAIRES

## PAS UN AESH, UN AED ou UN CONTRACTUEL AU CHOMAGE en septembre

Il est un fait : depuis des années, le gouvernement, sa ministre de l'Education Nationale ont très largement communiqué sur une dotation supplémentaire de 60 000 postes dans l'Education Nationale pendant le quinquennat, dont les personnels peinent à voir la traduction sur le terrain.

Il est un autre fait : le plan « SAUVADET » dit de « titularisation des non-titulaires », même avec sa prolongation sur 2 années supplémentaires, n'a pas rempli l'objectif annoncé.

Enfin il est un autre fait incontournable : fin juin, dans tous les départements, nombre de personnels en situation de précarité recrutés comme AVS, AESH, AED ou encore pour suppléer à l'absence de professeurs titulaires, sont plongés dans la plus grande inquiétude quant à leur avenir immédiat, attendant une réponse relative à leur réemploi pour la rentrée prochaine.

Pour la FNEC FP FO, le problème est donc très simple. Si la Ministre considère elle-même qu'il est nécessaire de créer des postes, alors la réponse immédiate consiste à décider le réemploi de tous les personnels en situation précaire qui le souhaitent.

Dans cette situation, la FNEC FP FO rappelle que la grande masse des salariés avec les organisations syndicales revendiquent l'abandon de la loi El KHOMRI qui permettrait d'augmenter le temps de travail entreprise par entreprise entrainant ainsi mécaniquement une hausse du chômage. La FNEC FP FO considère donc que le gouvernement, sa ministre de l'Education nationale, seraient bien inspirés de donner comme consigne aux recteurs et aux IA DASEN de procéder au réemploi de tous ces personnels.

C'est pourquoi la FNEC FP FO soutient les syndicats locaux de la fédération qui recueillent les dossiers individuels de ces personnels et les présentent devant les autorités compétentes.

La FNEC FP FO invite à faire remonter toutes les demandes non satisfaites aux syndicats nationaux afin de pouvoir intervenir le cas échéant au ministère.

La FNEC FP FO rappelle que non seulement elle demande le réemploi de tous ces personnels qui le souhaitent mais qu'elle revendique également la mise en place de plans de titularisation adaptés à chaque catégorie.

Montreuil le 28 juin 2016